

## Siège d'enfant ou rehausseur obligatoire jusqu'au 12<sup>e</sup> anniversaire

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, les enfants de moins de 12 ans circulant en voiture doivent être protégés par un dispositif de retenue approprié.**

### Exceptions

Il est possible de renoncer au dispositif de retenue pour enfants et d'utiliser la ceinture de sécurité existante dans les cas suivants:

- dès que la taille de l'enfant est supérieure à 150 cm;
- sur les places assises spécialement conçues pour les enfants de 4 ans et plus (inscription dans le permis de circulation);
- dans les autocars (cars de tourisme) pour les enfants de 4 ans et plus;
- sur les sièges équipés d'une ceinture abdominale pour les enfants de 7 ans et plus.

### Pourquoi un tel changement?

Sous le régime de l'ancienne réglementation, les adultes et les jeunes enfants étaient mieux protégés que les enfants de 7 à 12 ans en cas de collision. L'utilisation de dispositifs de retenue était déjà obligatoire pour les plus jeunes passagers qui, à partir de 7 ans, s'attachaient avec la ceinture de sécurité du véhicule. Or, cette dernière ne leur offrait pas de protection suffisante, étant conçue pour les adultes. Il fallait donc combler cette lacune. Les ceintures de sécurité existantes sont prévues pour des personnes dont l'ossature est complètement développée, ce qui n'est pas le cas des enfants de 7 à 12 ans. En cas d'impact, la ceinture peut glisser jusque dans la zone de l'estomac et provoquer de graves lésions internes. Par ailleurs, dans le cas d'une taille inférieure à 150 cm, la ceinture ne peut pas être correctement ajustée et risque de se retrouver sur le cou. Ainsi, les nouvelles prescriptions en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 remédient à cette insuffisance en matière de sécurité.

## Sécurité des enfants dans les voitures – FAQ

### Comment les exploitants de bus scolaires doivent-ils appliquer la nouvelle réglementation?

Il existe différentes exceptions importantes lors de l'utilisation de bus scolaires. Toutefois, tant qu'aucune dérogation ne peut être appliquée, les enfants doivent être protégés par un dispositif de retenue.

Pour les bus scolaires transportant des écoliers d'âges différents il est possible d'utiliser des rehausseurs qui resteront dans le véhicule. De cette manière, les enfants de moins de 12 ans seront protégés selon les nouvelles règles. Quant aux autres élèves, ils pourront également utiliser ces rehausseurs, pour autant que leurs mensurations ne dépassent pas celles d'un adulte de corpulence moyenne. Ils en seront d'autant mieux protégés.

### Comment les sociétés ou les organisations de loisirs doivent-elles appliquer la nouvelle réglementation?

L'utilisation obligatoire de dispositifs de retenue s'applique également au transport d'enfants de moins de 12 ans dans le cadre d'activités de loisirs ou d'excursions (avec exceptions mentionnées plus haut pour les bus scolaires et les cars de tourisme). Dans ce cas, il existe deux possibilités: soit la société se procure des rehausseurs qu'elle entpose de manière centralisée et qu'elle distribue au besoin, soit elle demande aux parents d'ajouter un rehausseur à l'équipement de sport ou de voyage de leurs enfants. Dans le commerce, il est possible d'acheter des sacs à dos avec rehausseurs intégrés.

### Trois enfants avec dispositifs de retenue ont-ils suffisamment de place sur la banquette arrière?

Les enfants de moins de 12 ans doivent être protégés à chaque place assise, conformément aux prescriptions. Dans la plupart des voitures de tourisme équipées de trois ceintures de sécurité à l'arrière, il y a suffisamment de place pour trois rehausseurs. Le commerce propose des modèles de différentes largeurs. L'achat de rehausseurs de petites dimensions permet de placer trois enfants à l'arrière de la majorité des véhicules et de garantir ainsi leur sécurité selon la nouvelle réglementation.

### Les enfants ont-ils le droit d'être assis à l'avant?

Oui, les enfants sont autorisés à voyager à l'avant. Les prescriptions à observer sont les mêmes que lorsqu'ils sont assis à l'arrière, sauf en ce qui concerne les sièges pour enfants orientés vers l'arrière (par ex. coques pour bébés). En effet, ces derniers ne peuvent être utilisés à l'avant que si l'airbag est désactivé.

### Quels sont les avantages et les inconvénients des rehausseurs sans dossier?

Les rehausseurs sans dossier se prêtent plutôt à des courses occasionnelles, voire rares, sur de courtes distances. Ils sont disponibles dans le commerce pour un prix à partir de 20 francs. Grâce à une position assise relevée et aux guides de ceintures latéraux, la ceinture de sécurité ne risque pas de glisser jusque dans la zone de l'estomac. En revanche, en cas d'impact, un simple rehausseur n'offre pas autant de protection qu'un siège avec dossier et appui-tête.

### Quelles sont les règles en vigueur pour les étrangers passant leurs vacances en Suisse?

Nos hôtes étrangers doivent observer les mêmes règles. Notez que la nouvelle réglementation entrée en vigueur en Suisse le 1<sup>er</sup> avril 2010 était déjà applicable dans les Etats de l'UE, à quelques exceptions près.

### Impressum

**Editeur:**  
Office fédéral des routes (OFROU)

**Diffusion:**  
OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne  
<http://www.publicationsfederales.admin.ch>  
Numéro de commande: 806.331.f  
05.2010 80000

## Je ne sors jamais sans mon rehausseur

**Nouvelles prescriptions sur la sécurité des enfants dans les autos depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010.**

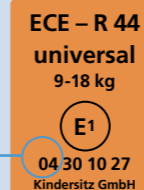


## Utilisé correctement, un bon siège d'enfants peut sauver votre enfant!

- 4 enfants sur 10 ne sont pas attachés ou pas correctement attachés en voiture!
- Sans siège d'enfants, un enfant a 7 fois plus de risques d'être grièvement blessé ou tué dans un accident!
- Chaque année, près de 500 enfants sont victimes d'accident en voiture!

### Directives en Suisse depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010: art. 3a OCR Ordonnance sur les règles de la circulation routière

- Sur les places munies d'une ceinture de sécurité à 3 points, **les enfants mesurant moins de 150 cm doivent être attachés jusqu'à l'âge de 12 ans par un dispositif de retenue pour enfant approprié (siège d'enfants pour enfant)**, homologué selon le règlement ECE n°44.
- Le **numéro figurant** sur le label de contrôle ECE doit commencer par **03** ou **04** (voir illustration)!
- Sur les places munies d'une ceinture abdominale (par exemple véhicules anciens ou petits bus), **les enfants doivent être protégés seulement jusqu'à l'âge de 7 ans** par un siège d'enfants approprié.



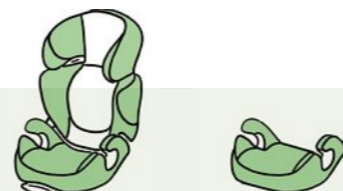
Groupe 0+  
0-13 kg



Groupe 1  
9-18 kg



Groupe 2/3  
15-36 kg  
ou plus



1 an

2 ans

3 ans

4 ans

5 ans

6 ans

7 ans

8 ans

9 ans

10 ans

11 ans

12 ans



ou moins de 150 cm

#### Les petits

- Montez toujours le siège coque dirigé dos à la route.
- N'installez jamais le siège coque sur la place du passager avant quand l'airbag frontal est actif. Installez plutôt le siège à l'arrière du véhicule.
- Ne passez au groupe de sièges supérieur que lorsque la tête de l'enfant dépasse de la coque. Ne changez pas de siège même si les pieds dépassent du siège.



#### Les moyens

- Fixez solidement le siège pour enfant au siège du véhicule (attention aux montages trop lâches!).
- Ne passez au groupe de sièges supérieur que lorsque la tête de l'enfant dépasse de la coque.



#### Les grands

- Les enfants jusqu'à 12 ans ou mesurant moins de 150 cm (selon ce qui est atteint en premier) ont besoin d'un rehausseur de siège, de préférence avec dossier pour plus de confort et de sécurité.
- Un simple rehausseur de siège est meilleur marché et satisfait à la nouvelle directive. Toutefois, par rapport à un produit plus cher doté d'un dossier, il n'offre aucune protection en cas d'impact latéral.
- Veillez à un guidage de la ceinture correct et bien tendu.
- Les places les plus sûres dans un véhicule sont les sièges arrière, y compris pour les plus grands enfants.



#### Très important:

- Lire attentivement les instructions d'utilisation du siège et les recommandations du constructeur automobile.
- Seuls quelques sièges-auto peuvent être fixés sûrement avec la ceinture abdominale.
- Régler le siège d'enfants en fonction de la taille de l'enfant.
- Bien plaquer la ceinture au corps, faute de quoi l'enfant est moins bien protégé (enlever les manteaux d'hiver).

Plus d'infos sur:  
[www.sieges-enfants.tcs.ch](http://www.sieges-enfants.tcs.ch)

